

COLÉOPTÈRES.

CICINDELETES.

Cicindela Thomsonii.

Capite thoraceque fusco-viridibus, elytris viride-nigris; mandibulis, abdomine femoribusque nigris; palpis, antennis (articulis quatuor primis exceptis, his nigro-fuscis), tibiis tarsisque flavescens. Elytris asperatis, lineis duabus punctorum singulatim impressis.

Long. 0^m,011 ; larg. 0^m,008.

Cicindela Thomsonii, Montrousier in litteris.

Tête d'un vert foncé luisant; en carré long, renflée derrière les yeux, ridée longitudinalement contre le bord interne de ceux-ci et un peu caréniformément relevée sur sa partie médiane entre la base des antennes. *Epistome* et *labre* noirs, celui-ci beaucoup plus large que long, coupé presque carrément en avant où il est marqué de six points assez gros, émettant chacun un poil brunâtre et présentant dans son milieu une petite dent aiguë. *Mandibules* grandes et noires. *Palpes* flaves, l'extrémité de leurs articles plus foncée. *Yeux* médiocres, arrondis, saillants, brunâtres. *Antennes* dépassant en longueur le milieu du corps, leurs quatre premiers articles d'un brun noir, glabres et luisants, les autres jaunâtres, densément couverts d'une pubescence de même couleur. *Prothorax* vert foncé, luisant en dessus, vert bleuâtre en dessous; presque cordiforme, coupé droit à ses bords antérieur et postérieur, plus étroit en arrière qu'en avant, arrondi sur les côtés dans les 2 premiers tiers de sa longueur, convexe en dessus avec les sillons antérieur et postérieur et celui du milieu bien marqués; paraissant lisse à la vue simple, mais à la loupe très-finement ridé transversalement, principalement sur son disque. *Ecus-*

son noir, petit, triangulaire, légèrement enfoncé dans son milieu. *Elytres* d'un noir verdâtre, quelquefois bleuâtre; semi-ovale; 3 fois aussi longues que le prothorax, 2 fois aussi larges à leur base que celui-ci dans sa plus grande largeur; coupées carrément en avant, avec l'angle huméral arrondi et bien marqué, curvilinéairement rétrécies dans le dernier quart de leur longueur, subarrondies chacune à leur extrémité et présentant ensemble, à celle-ci, un angle rentrant sur la suture; modérément convexes en dessus où elles sont couvertes de petites aspérités, qui, après le premier tiers de la longueur, diminuent graduellement jusqu'à l'extrémité; marquées chacune, dans le premier cinquième de sa longueur, de deux impressions longitudinales, l'une en dedans de l'angle huméral, et l'autre au milieu de la largeur, et creusées de points assez fortement imprimés, formant deux rangées longitudinales, un peu irrégulières et paraissant faire suite aux deux impressions sus mentionnées; la rangée de points du côté de la suture se prolongeant seule jusqu'à l'extrémité de l'élytre. *Dessous du corps* d'un vert foncé bleuâtre. *Abdomen* et *Cuisses* noirs, celles-ci munies, principalement en dessous, de petits poils blancs. *Tibias* et *Tarses* flaves, également revêtus de poils blancs. *Extrémité des Tibias* et de chacun des articles des *Tarses*, brunâtre. Les *Tarses* antérieurs des mâles sont peu dilatés et densément couverts en dessous de poils courts et jaunâtres.

Cette espèce se rapproche un peu de *C. politula*, Sallé, du Texas; elle a été prise à Jengen par M. Montrousier, qui l'a dédiée à M. James Thomson, bien connu par ses divers travaux entomologiques.

CARABIQUES.

Calosoma Oceanicum.

(Pl. 1, fig. 1.)

Supra fusco-aeneo subviridi tinctus, subtus aeneo-cupreus. Capite thoraceque viridi cupreoque variegatis; mandibulis, palpis, antennis, tibiis,